



La Vie de la MAD



EDITO

La société se transforme, les politiques cherchent à trouver les solutions les plus adaptées à l'évolution des besoins.

Le Groupe MAD essaie de faire évoluer en permanence ses techniques de prise en charge et les compétences des hommes et des femmes qui vous accompagnent au quotidien, afin d'apporter une solution aux besoins que vous avez définis.

Depuis plusieurs années, nous constatons que les conditions de travail de nos salariés se dégradent, principalement à cause de la fragmentation des interventions.

Cette situation entraîne une hausse de l'absentéisme et par conséquent une augmentation du taux de turn over.

Conscients de la gêne que tout ceci provoque, nous adaptons régulièrement nos méthodes, sans pour autant pouvoir agir sur la cause principale, engendrée par les financeurs du secteur.

Mais depuis, nous devons régler un nouveau paradoxe :

En outre, comment, dans un pays où le taux de chômage se situe à 9,60%, peut-on autant peiner à trouver de la main d'œuvre ?

Cette situation, par ailleurs nationale, si elle perdure, peut avoir des conséquences graves sur la qualité des services que nous vous devons. Et il est indispensable que chacun ne se laisse pas gagner à la facilité d'un recours à des solutions illicites pour pallier temporairement les difficultés rencontrées en termes d'aide à domicile.

Nous sommes toujours attentifs à toute forme de viviers de ressources, et vous pouvez nous aider en nous mettant en relation avec des personnes en situation de recherche d'emploi temporaire ou définitif, à temps complet ou à temps partiel, avec ou sans expérience.

En instaurant une relation gagnant/gagnant, nous pourrions (re)donner de l'emploi à des personnes en recherche, leur permettre d'entreprendre une nouvelle page de leur vie professionnelle, leur donner la possibilité d'accéder à des formations qualifiantes et intervenir ainsi qualitativement auprès de nos clients.

Soyez persuadés que la Maison de l'Aide à Domicile et tout son équipe mettent tout en œuvre

José Loison



[DOSSIER CHUTE] partie I - La prévention



Les chutes sont le principal accident de la vie courante et la cause de la perte d'autonomie chez les personnes âgées.

Un logement inadapté, le manque d'équilibre, la perte de confiance sont autant de facteurs de risque.

Pour les éviter, mieux vaut prévenir et adopter quelques bons gestes au quotidien :

→ **Adapter son logement** : la plupart du temps, les personnes font des chutes au domicile. Afin d'éviter cela, il est important

- D'éviter de laisser les sols mouillés
- De désencombrer les passages

- De bien éclairer les pièces
- D'éviter les obstacles au sol : fils qui traînent, tapis mal positionné...

→ **Travailler son équilibre** : il existe des ateliers qui proposent des exercices pour renforcer ou retrouver son équilibre (échauffement, parcours adaptés, gestes et postures). Généralement proposés par les caisses de retraite, les mutuelles ou encore par la MAD lors des ateliers d'activité physique adaptée*

→ **Conserver une bonne hygiène de vie** : adopter les principales recommandations :

Avoir une alimentation saine et variée,
S'hydrater suffisamment au quotidien,
Avoir un suivi médical régulier, notamment au niveau de la vue et de l'ouïe,
Pratiquer régulièrement un exercice physique adapté à sa condition physique...





Bât. Namur - 199/201 rue Colbert - CS
30016 59045 Lille cedex
serviceclients@maisondeelaideadomicile.fr
03 20 12 86 86

offre spéciale

FÊTE DES MÈRES

et si vous lui offriez du temps libre ?

faites vite !

60€ offerts

à utiliser avant le 30 juin 2017



Pour offrir le bon, remplissez le formulaire ci-dessous et renvoyez le par courrier à :
La Maison de l'Aide à Domicile Bât. Namur - 199/201 rue Colbert - CS 30016 - 59045 Lille cedex
Ou par email à serviceclients@maisondeelaideadomicile.fr

VOTRE NOM ET PRENOM :

VOTRE ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : E-MAIL :

JE DESIRE OFFRIR LE BON A :

NOM ET PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : E-MAIL :

JE RÈGLE LES 60 € PAR CHÈQUE* SUR MA PROCHAINE FACTURE

* Chèque à mettre au nom de l'ASSAD et à joindre avec le formulaire rempli et signé.

Signature :



*** LA JOURNÉE DE SOLIDARITE *** a été fixée au 14 juillet 2017

Instaurée en 2004, la journée de solidarité consiste en **une journée de travail supplémentaire, due par les salariés.**

En général, cette journée de travail s'effectue un jour férié.

Elle est destinée au financement d'actions en faveur de l'autonomie des personnes âgées ou handicapées.

Plus que n'importe quelle autre structure,
La Maison de l'Aide à Domicile
participe à cette action générale.

Cette année, en accord avec les représentants du personnel, il a été décidé que la journée de solidarité serait effectuée
le vendredi 14 juillet 2017

Le vendredi 14 juillet 2017, jour férié, sera donc travaillé normalement, comme un jour ordinaire.

Merci d'accueillir les salariés à votre domicile
comme d'habitude.